

DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS LE ROUSSET

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015

CAHIER D'ACTEUR
N°14 - Août 2015



Action Solidarité Rurale

POUR LA DEFENSE DE
L'EQUILIBRE ENVIRONNEMENTAL
ET HUMAIN ENTRE GROSNE ET
GUYE

ASR, action solidarité rurale, est une association locale (siège à Genouilly) de veille citoyenne. Son souci est le maintien d'un équilibre humain et environnemental entre Grosne et Guye. Cette limite géographique est à l'échelle de nos moyens humains limités, mais notre partenariat avec d'autres associations et réseaux permet d'élargir notre action et notre réflexion. Notre souhait est que de multiples associations locales similaires à la notre s'implantent un peu partout.

Nos actions pour diffuser les informations et augmenter la prise de conscience citoyenne : organisations de conférences-débats sur différents thèmes...

Tél : 03.85.49.24.01

Email : asr71@laposte.net

Ad : 7 rue des Vignerons
71460 Vaux en Pré

CAHIER D'ACTEUR

La crise : un contexte qui doit être pris en compte avant tout projet

Nous savons tous que nous vivons actuellement une crise qui va aller en s'amplifiant si nous ne changeons pas profondément notre mode de vie. Cette crise est multiple :

- Réchauffement climatique (d'où la prochaine COP21).
- Epuisement des ressources naturelles : énergies fossiles, eau, biodiversité, sable, minerais divers...
- Mainmise de la finance non régulée sur l'économie créant partout de la pauvreté et du chômage.

Nous savons tous qu'il faut s'orienter rapidement vers une société plus sobre, plus respectueuse de son environnement et plus solidaire.

Mettons tous le cap vers la transition, donnons un sens au développement de nos territoires afin de préserver l'avenir !

UN PROJET PARACHUTE

Alors, nous sommes inquiets quand nous entendons nos élus locaux soutenir mordicus ce projet de Center parc avec sa bulle chauffée à 29°. Et investir beaucoup d'argent public dans ce projet, pour une entreprise privée qui, de son côté s'engage très peu et prend le minimum de risque ! Est-ce de l'aveuglement ou bien une croyance quasi religieuse aux promesses de Pierre et Vacances et consorts, maîtres en communication ?

Nous sommes aussi très préoccupés par l'impact que pourrait avoir ce projet sur l'environnement : consommation énergétique, bilan carbone des infrastructures, rejet de déchets, eaux usées, etc...

Si nous prenons tout ce temps pour travailler les dossiers, aller rencontrer les élus, organiser des réunions publiques, participer aux débats et ateliers de la CPDP, c'est que nous croyons encore que notre démocratie peut progresser, que tout débat peut être constructif, que notre région, que nous aimons tous, peut avoir un bel avenir et que nous nous en sentons responsables.

Notre souci est d'amener nos élus locaux, qui n'ont pas, pour la plupart, été consultés en amont, à réfléchir aux enjeux de la transition avec leurs concitoyens et à ne pas accepter sans consultation tout projet parachuté suite au lobbying d'une entreprise multinationale.

DES ALTERNATIVES, IL Y EN A !

Tout l'argent public investi pour le projet de Center parc pourrait être utilisé autrement. Avec de tels moyens, nous pensons qu'il y a d'autres solutions pour dynamiser notre région, et valoriser le tourisme vert et d'autres secteurs créateurs d'emplois locaux plutôt qu'un tel projet.

Pour cela, il faut, bien sûr, consulter les différentes associations et services sociaux, les acteurs comme la Chambre de commerce, la chambre des métiers, la Chambre d'agriculture, la SAFER, les animateurs de l'Economie sociale et solidaire, Les différents organismes d'aides à la création d'entreprise, les Pépinières d'entreprises, les Cigales, les Jardins de Cocagne..., mais, aussi associer la population afin de faire remonter les besoins, les projets et les idées dans des réunions publiques locales.

Dans le cadre de la CPDP, lors de l'atelier sur l'emploi, nous avons pu être éclairés sur la démarche qui a conduit au projet Center parc : il ne s'agissait pas de répondre à des besoins de la population, établis à partir d'un diagnostic précis, certains élus en ont convenu à cette occasion.

Le projet est arrivé suffisamment visible et tout ficelé. Il suffisait de le justifier et de le rendre crédible auprès de la population.

Nous estimons que la démarche a été inversée, il faut partir des besoins !

QUELQUES PISTES ALTERNATIVES

1- Soutenir et améliorer les structures déjà existantes :

- Services publics, services de santé de proximité, écoles ...
- Structures d'aides aux personnes dépendantes, familles d'accueil, crèches, soutien scolaire, activités pour les jeunes scolaires, centres de loisirs, piscine de la Guiche...
- Aménagement concerté de l'étang du Rousset re Petites structures d'accueil touristique, entretien

des anciens chemins pédestres.

- Associations culturelles qui créent du lien entre les personnes.
- 2- Etre à l'écoute des besoins et construire des solutions avec la population par l'aide à la création de :
- Commerces de proximité en favorisant l'approvisionnement par des produits locaux.
 - Services de proximité, organisation de transports collectifs, organisation locale du covoiturage.
 - Animation culturelle locale, bibliothèque, organisation de rencontres intergénérationnelles.
 - Logement : locations à loyers modérés répondant aux nouvelles normes thermiques.
- 3- Développer et soutenir des projets innovants :
- Encourager l'installation de petites exploitations agricoles qui pratiquent l'agriculture paysanne ou biologique, ainsi que celle de petits maraîchers et arboriculteurs biologiques qui écouleraient leurs produits localement, ceci par l'attribution prioritaire de terres à de telles structures (en partenariat avec « Terres de lien » et la SAFER, par exemple).
 - Aider à la mise en place de boutiques paysannes dans lesquelles les agriculteurs peuvent commercialiser directement leurs produits et au développement de petits marchés locaux.
 - Soutenir la création de structures telles que jardins et vergers partagés, petits élevages pouvant permettre à des personnes de faibles revenus de participer à leur subsistance.
 - Attribuer des aides beaucoup plus importantes pour les travaux d'isolation thermique de l'habitat existant, afin que tout propriétaire puisse envisager la mise aux normes. Ce qui permettrait d'augmenter de manière très conséquente l'emploi dans l'artisanat local.
 - Mener une réflexion locale sur les économies d'énergie et contribuer à l'installation et l'utilisation locale d'énergies renouvelables. De nombreux projets d'approvisionnement local et citoyen existent déjà en France.
 - Etudier l'utilisation des ressources des étangs et lancer des appels à projets piscicoles et à la

valorisation locale de la production halieutique.

- Approfondir la question de l'utilisation parcimonieuse et optimale de la ressource bois . comment répondre aux besoins locaux de chauffage, de matériaux de construction (bois de charpente, laine de bois , matériaux isolants...) tout en préservant cette ressource pour l'avenir ?
- Continuer à développer un tourisme d'itinérance et de découverte suivant la stratégie qui avait été mise en place par le Département. En particulier, l'oenotourisme qui pourrait être orienté vers deux domaines complémentaires : la vigne, le vin et le terroir, d'une part, et le patrimoine architectural et culturel, d'autre part. Ce qui ouvrirait un champ d'activités diverses : de guides, de conférenciers, d'artistes divers, de restauration et d'hébergement....

Pour s'orienter vers la transition et re-localiser notre économie, il y a certainement beaucoup d'autres idées en germe dans notre région de Bourgogne du sud ! Il est nécessaire pour les faire émerger de faire appel à l'intelligence collective. Il y a tout un travail à amorcer pour tendre vers la démocratie participative.

VERS LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les enjeux de la transition nécessitent une réflexion et des actions au niveau local, vers une relocalisation de l'économie : nous sommes tous concernés par tous les aspects de cette démarche touchant l'aménagement de notre territoire et de la vie collective

Pour tout projet, il est primordial que tous les citoyens soient consultés en amont et invités à participer depuis sa conception jusqu'à sa réalisation¹.

Nous pensons que beaucoup d'erreurs, beaucoup de dépenses inutiles seraient ainsi évitées .

Bien sûr, cela suppose une information plus

transparente et une réelle formation² de tous, élus et citoyens. Il faut que nous apprenions tous à travailler ensemble ! Et, ceci, en partant du niveau local : à commencer par les communes et les communautés de communes qui sont les relais les plus proches des citoyens. Le tissu associatif est, aussi, un ferment très important pour faire vivre la démocratie. Il faut en tenir compte !

Quelques idées :

- Permettre à la parole de circuler. Considérer que toute participation des citoyens est une richesse et que toute idée doit être examinée et approfondie et obtenir une réponse, même si, a priori, elle peut sembler négative.
- Organiser des réunions publiques qui permettent de mettre par écrit les idées, les remarques, les besoins.
- Permettre aux associations de participer aux différentes commissions.
- Au cours des conseils municipaux, réserver un temps d'expression aux personnes de la commune qui ne font pas partie du conseil.
- Afficher sur un panneau accessible à tous(en particulier pour les personnes qui ne possèdent pas l'outil internet et à tout moment les comptes-rendus de conseil et des commissions de la Commune et de la Communauté de communes.
- Faire un site interactif remis régulièrement à jour.
- Créer des conseils de développement au niveau des communautés de communes regroupant des personnes diverses actives dans différents domaines qui puissent réfléchir ensemble sur le moyen et long terme, recueillir des idées.

¹ Le texte de présentation du TEPOS (Territoires à énergie positive) de la Région Bourgogne insiste sur le fait que « un TEPOS nécessite avant tout la mobilisation des énergies humaines du territoire. »

² De nombreux organismes de formation existent comme la Maison des élus, ou des formations universitaires (Université de La Rochelle). Mais la meilleure formation, c'est encore de pratiquer.

Le débat de la CPDP a eu le mérite de permettre aux uns et aux autres de s'exprimer. C'est un premier pas. Mais, à notre avis, ce débat est faussé à la base du fait qu'il a été demandé par l'entreprise Pierre et Vacances, porteuse du projet et qu'il s'agissait surtout d'amener des aménagements à la marge répondant à quelques exigences des opposants.

A cet égard, si le projet venait à se concrétiser, nous nous inquiétons particulièrement de la capacité qu'auront les élus et les institutions à négocier avec Pierre et vacances concernant des exigences qui leur sembleraient légitimes ; ceci, étant donnée l'insistance à défendre ce projet que les uns et les autres ont montrée dans la presse, en particulier.

Nous le répétons, la démocratie participative ne peut se concevoir que si le débat se situe en amont du projet et entre les élus et les citoyens³. Il reste du travail à faire !

La CPDP qui s'était engagée, au départ, à assister à

l'atelier « Démocratie participative » (organisé par le Collectif le Geai du Rousset) s'est décommandée au dernier moment. Un seul élu local a participé à cet atelier !

CONCLUSION

Mesdames et Messieurs les élus, n'écoutez pas les illusionnistes qui vous promettent monts et merveilles. C'est dans la population de la Bourgogne du sud que résident le dynamisme, les idées et la créativité qui nous permettrons d'assurer la transition et de renforcer la cohésion sociale, ne cherchez pas de solution ailleurs.

Ne vous laissez pas bernier par les belles paroles des grands industriels du tourisme qui veulent vous dicter leur politique pour le plus grand bien de leurs actionnaires, mais sûrement pas pour celui de notre Territoire. Prenez en main notre destin et le développement de notre département. Une partie significative de la population, notamment au travers ses associations contribue déjà largement à la réflexion. Vous devez vous appuyer bien davantage sur les Hommes et les Femmes qui sont face à leur destin, qui regorgent d'idées et qui attendent depuis longtemps la démocratie participative.

Le chemin vers la démocratie participative est à inventer ensemble. Nous pouvons le faire. Il faut l'entreprendre dès maintenant !

³ Plusieurs remarques à propos de ce débat :

- Le but de cette commission qui est de permettre de faire passer un projet auprès de l'opinion publique. Nous n'en sommes pas dupes !
- Le périmètre géographique restreint aussi bien pour le sondage que pour les lieux des différentes réunions et ateliers
- La limitation du sondage préalable aux boîtes aux lettres sans « stop-pub »
- Le fonctionnement par internet rendant difficile la participation au débat des personnes ne possédant pas l'outil.
- De nombreuses questions ont été déplacées en avis. Est-ce pour éviter de faire une réponse ?
- La participation de peu d'élus locaux au débat.
- Le déséquilibre par rapport à l'information, la presse locale ayant participé à un soutien massif du projet

La facilitation de la prise de parole des élus par rapport au citoyen lambda : proximité du micro, temps de parole peu limité, possibilité de prise de parole en fin de séance.

cndp Commission nationale
du débat public

Commission particulière
du débat public Center Parcs Le Rousset
CNDP - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél +33 (0) 800 30 41 01
cpdp-centerparcslerousset@debatpublic.fr
<http://cp-lerousset.debatpublic.fr>